



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FEVRIER 2017 à 19 H 30

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Tous les membres en exercice sauf :

- Mr FONTENEAU ayant donné pouvoir à Monsieur REMONDIN,
- Mr HUET ayant donné pouvoir à Monsieur PAGES,
- Mr GERMAIN, absent excusé,
- Mr HARDY, absent excusé

Madame GOUBERT est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal.

Monsieur le Maire propose de rajouter un point supplémentaire :

- Indemnité de l'Agent Recenseur

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

1) Indemnité de l'Agent Recenseur en charge de la Commune de Prunay sur Essonne

Le Conseil Municipal de Prunay sur Essonne décide d'attribuer à Madame MATHIEU Isabelle, Agent Recenseur sur la Commune de Prunay sur Essonne du 19 janvier ou 18 février 2017, la somme de 1 000 € net.

Cette somme lui sera versée en Février 2017.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Notre Commune s'est engagée à élaborer un Plan Local d'Urbanisme qui remplacera, en lieu et place, le Plan d'Occupation des Sols actuel.

Les travaux avancent et nous devrions valider ce document avant la fin de l'année. Toutefois, les communautés de communes auront de plein droit la compétence PLU à partir du 27 mars 2017.



Le Conseil Municipal, après avoir échangé sur ce dossier ne désire pas que la gestion de l'urbanisme soit confiée à la Communauté de Communes, et que le PLU soit intercommunal, décide de conserver cette prérogative au sein du Conseil de Prunay sur Essonne.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Société Publique Locale SIGAL

Avant d'informer le Conseil Municipal des différents travaux en cours dans la Zone Artisanale Jean-Michel DAUDU, Monsieur le Maire retrace l'historique de ce site depuis l'inauguration des premiers locaux en 2005. Il rappelle la création du syndicat SIGAL, puis sa transformation en SPL (Société Publique Locale). Cette SPL gère indépendamment cette zone artisanale, et a son propre budget qui ne vient pas obérer celui des Communes. Il fait remarquer qu'en 2005, le nombre d'emplois sur le site était proche de 0 et qu'à la fin de l'année 2017, ce seront environ 80 personnes qu'accueillera cette zone artisanale, et ceci sans qu'aucune commune n'ait déboursé un seul euro...

Les différents travaux en cours sur le site de droite en direction de Boigneville, sont réalisés par la société Gatchanvre qui va implanter différents bâtiments venant compléter le bâtiment existant qui accueillera l'usine de transformation du chanvre.

Les autres travaux consistent à construire une extension de la recyclerie pour séparer les flux de vente et l'atelier, dans le prolongement du bâtiment existant.

4) Projet d'amélioration de la ponctualité du RED D à l'horizon 2019

Lors du dernier Conseil Municipal, Monsieur le Maire avait rappelé les problématiques évoquées dans les médias sur la ligne SNCF du RER D.

Après avoir rencontré lors d'une réunion au Conseil Départemental, le directeur de la ligne D, il apparaît que les informations étaient fondées et qu'un scénario de « débranchement » de cette ligne soit à l'étude. Il s'agirait pour les usagers d'avoir un changement à Corbeil alors qu'actuellement, le train est sans correspondance. La durée du trajet serait obligatoirement allongée.



Monsieur le Maire propose de prendre une motion contre ce projet, afin de participer comme d'autres communes, à faire connaître notre mécontentement. Il rappelle que le site www.pourlemaintiendesdirectsrerd.fr est à la disposition de tous les usagers ou habitants et qu'une association vient d'être créée pour essayer de faire pression vers la SNCF, afin que d'autres scénarios soient étudiés.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5) Travaux d'aménagement pour gérer les eaux de ruissellement

Monsieur le Maire donne quelques explications sur ce dossier déjà ancien et assez complexe. Actuellement, les derniers travaux constituent à passer deux tuyaux sous la voie ferrée via un forage dirigé. Le dossier technique a été accepté par la SNCF et les financements complémentaires sont en cours d'obtention. Nous sommes en attente de la SNCF du retour de la note de sécurité ferroviaire établie par notre bureau d'étude, qui doit être validée par ses services techniques.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander auprès d'un Sénateur, une réserve parlementaire pour nous aider au financement de ce projet.

Cette proposition adoptée à l'unanimité.

6) Point sur l'étude de l'isolation et du chauffage des bâtiments communaux

L'isolation des bâtiments communaux devient une obligation afin de gérer au mieux les coûts de fonctionnement de ces derniers. Après échanges avec les experts du PNR, il apparaît que les travaux à réaliser en premier seraient l'isolation des toitures. En parallèle, une réflexion a lieu pour modifier le chauffage actuel.

Différents devis sont en cours d'étude, et des recherches de financement ont lieu. Une étude est aussi actuellement en cours pour la création d'un réseau de chaleur, qui pourrait alimenter les bâtiments communaux, via la zone artisanale, qui devrait recevoir une chaudière à bois déchiqueté. Monsieur le Maire rappelle que c'est une étude et que rien n'est décidé, mais qu'il est important, avant de prendre une décision, d'avoir le plus d'éléments techniques et financiers.



7) Questions diverses

7.1 – Demandes de subvention :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- ↳ *De retenir la demande de subvention émanant :*
 - Centre de Secours de Maisse pour un montant de 50 €

- ↳ *De ne pas retenir les demandes de subvention émanant :*
 - Secours Catholique de Milly la Forêt,
 - G.R.F.M. (Gymnastique Rythmique Fertoise et Maissoise)

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 50.

Le Maire,
Patrick PAGES

